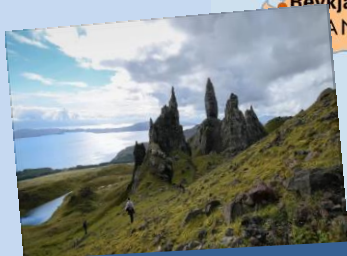


Projet européen 2017-2019

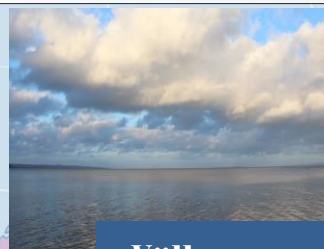
Qualéduc Mobilités



Séminaire de dissémination
Jeudi 4 avril 2019



Welcome to Scotland



Välkommen till Sverige



Willkommen in Deutschland



Willkommen in Österreich



Benvenuto in Italia



Sommaire

1 - Le projet Qualéduc Mobilités

- un projet inscrit dans l'évolution de la formation professionnelle
- un projet fédérateur soutenu par Erasmus+

2 – Les démarches observées

- des pratiques marquantes transférables
- des points d'attention pour l'avenir

3 – Les expérimentations et outils

- l'engagement du réseau de l'enseignement français à l'étranger dans la démarche Qualéduc
- les outils disponibles pour accompagner les académies et établissements et autres documents annexes

1 - Le projet Qualéduc Mobilité

■ un projet inscrit dans l'évolution de la formation professionnelle

Ouverture du séminaire

Jean-Marc HUART – Directeur général
de l'enseignement scolaire

Qualéduc et la transformation de la voie professionnelle

Murielle TESSIER-SOYER – Cheffe du bureau de
la formation professionnelle initiale - DGESCO A2-2

Ouverture du séminaire – *Extraits*

« Chers collègues,

Je voulais vraiment vous souhaiter la bienvenue à ce séminaire consacré au projet Qualéduc Mobilités. C'est un projet qui a commencé en 2011 sous le nom de Qalep et je suis très heureux d'être là puisque, dans des fonctions à l'époque de sous-directeur des lycées et de la formation professionnelle, j'avais effectivement porté personnellement l'élaboration et la diffusion et la conception même de ce projet. Je l'ai donc suivi depuis toutes ces années et j'ai vu aussi l'ampleur qu'il a pris. Je suis très heureux de voir qu'au niveau français 25 académies sont rassemblées dans cette démarche d'amélioration de la gouvernance académique et de pilotage des établissements, et ce dans un cadre de formation initiale et de formation continue.

Je dois dire que c'est une dynamique qui est absolument essentielle et en adéquation avec beaucoup de chantiers ministériels et même gouvernementaux. Je pense notamment à tout ce qui touche à la question de l'évaluation, puisque je vous rappelle que dans le programme présidentiel la question de l'évaluation des établissements est une question majeure. La loi a créé une instance spécifique de l'évaluation et une mission a également été confiée à l'ancien chef de service de l'IGAENR sur la question de l'évaluation des établissements. Et donc évidemment les travaux autour de Qualéduc viennent nourrir tout ça, parce qu'on sait très bien qu'entre toutes les démarches d'évaluation il y a la question de la démarche qualité qui est absolument fondamentale.

Ouverture du séminaire – Extraits

...La question des projets européens est aussi au cœur de nos problématiques et au cœur de la réflexion politique avec la question de la mobilité.

La démarche mobilité, je m'arrête juste là-dessus, est très portée au niveau européen, avec l'importance sous-jacente d'un travail collaboratif, d'un travail étroit, d'un travail de partenariat. Vous savez que les crédits d'Erasmus+ ont doublé donc il y a vraiment une très forte volonté de mobilité. Et j'en profite pour indiquer l'engagement très fort du ministère sur la mobilité des jeunes, notamment des jeunes en formation professionnelle, scolaires ou apprentis. Ce sont les options mobilités que nous avons dans les diplômes, mais aussi toutes les possibilités, par une reconnaissance mutuelle des lycées et organismes de formation, d'évaluer les compétences et les acquis durant les périodes à l'étranger.

Je voudrais remercier particulièrement les pays partenaires [du projet Qualéduc Mobilités] : l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Suède et l'Ecosse pour le travail très étroit pendant tout ce temps. Je tiens à remercier aussi, déjà toutes les académies, mais remercier particulièrement les académies de Besançon, Créteil, Grenoble, Montpellier et Nancy-Metz pour leur rôle tout à fait déterminant dans la bonne tenue de ce projet...

Ouverture du séminaire – *Extraits*

...Je crois qu'on a, à l'heure où on dresse le bilan de ce projet, des résultats intéressants que vous allez aujourd'hui mesurer. Vous allez également partager vos expériences et essayer de déterminer comment aller plus loin et proposer de nouvelles pistes d'action. Ces échanges vous permettront de partager vos observations et vos actions sur tous les territoires. Je crois que c'est extrêmement important.

Vous avez pendant tout le projet et vous allez encore assurer le lien entre le niveau européen et le niveau local, entre le niveau national et le niveau local et je voudrais vraiment saluer le rôle de chacun et de chacune d'entre vous parce qu'il est essentiel. Je vous remercie vraiment chaleureusement pour votre engagement.

Je voulais passer rapidement pour vous donner simplement un message de remerciement sur un projet qui est encore une fois un projet qui me semble essentiel et dont le point de départ et l'évolution montrent que, je crois, il répondait aussi à une demande. Et s'il répond à une demande c'est qu'il fallait aussi qu'il trouve un écho, et cet écho c'est vous qui le lui donnez par vos actions.

Donc merci beaucoup à tous et bons travaux. »

Qualéduc et la transformation de la voie professionnelle

La nécessité de l'autoévaluation est régulièrement rappelée depuis les années 1990

- Elle facilite la formalisation d'objectifs prenant en compte la politique nationale mais aussi l'environnement socioéconomique du territoire.
- Elle appuie l'évolution constante des conditions et des modalités de pilotage des établissements (autonomie, mode projet, labellisations...).
- Elle contribue à la mise en œuvre et à la régulation du projet d'établissement.
- Elle participe à la réussite des apprenants.

L'auto-évaluation constitue une démarche préalable et structurante pour les établissements s'engageant dans une nouvelle dynamique territoriale avec :

- La création de Campus des métiers et des qualifications réunissant différents acteurs pour construire une offre de formation initiale et continue dans un secteur professionnel correspondant à un enjeu économique régional ou national.
- La labellisation « lycée des métiers » permettant de rendre visible l'offre académique de formation professionnelle pour les usagers et les partenaires de l'école.

Toutes ces dynamiques s'appuient sur une démarche d'amélioration continue renforcée par les réformes en cours.

Qualéduc et la transformation de la voie professionnelle

Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle

- Les groupes de travail réalisant des vadémécums et outils d'accompagnement à destination des équipes ont mis au cœur de leur réflexion la démarche d'amélioration continue.
- Les acteurs mobilisés, IGEN, IEN, chefs d'établissements, enseignants et DDFPT ont conduit leur réflexion à partir des problématiques de terrain elles-mêmes issues d'une autoévaluation.
- L'outil Qualéduc a été suggéré à de nombreuses reprises pour optimiser le pilotage d'un établissement, d'une action (accompagnement personnalisé et consolidation des acquis), d'une discipline (modalité pédagogique de la co-intervention) et pour accompagner la réussite des jeunes (module de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle).

Dans le cadre de la réforme de l'apprentissage

- La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 instaure une obligation de labellisation pour les organismes dispensant des formations par apprentissage et prévoit l'élaboration d'un « référentiel national qualité ».
- Le label qualité porté par le ministère pour les Greta, EDUFORM, est en cours de rénovation afin de répondre aux critères définis par le nouveau cadre national de certification et d'y intégrer les attendus qualité pour l'apprentissage.
- L'outil Qualéduc est un support utile aux démarches de labellisation.

Il convient de poursuivre l'engagement dans la démarche Qualéduc et de disséminer les transférables issus de Qualéduc Mobilités pour répondre à ces nouveaux enjeux.

1 - Le projet Qualéduc Mobilité

■ un projet fédérateur soutenu par Erasmus+

Le projet Erasmus+

Manon HÜBSCHER – DREIC B2

Martine MAUREL – DGESCO A2-2

Le projet ERASMUS+



En 2009, le Parlement européen et le Conseil ont établi un « cadre européen de référence pour l'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels ». Ce cadre proposait une méthodologie fondée sur le principe de l'amélioration continue défini par Deming (PDCA : Plan-Do-Check-Act).

■ De Qualep à Qualéduc

- Le projet Qualep, mené à partir de 2011 avec l'Autriche, la Hongrie et la Roumanie sur les concepts d'assurance qualité et d'auto-évaluation, a permis la réalisation d'un premier guide support pour la mise en œuvre du PDCA.
- Ce projet incluait des mobilités d'acteurs académiques, réalisées dans ces pays entre 2012 et 2015, qui ont permis de transposer la démarche dans le système éducatif français : c'est la mise au point de l'outil Qualéduc, le début de sa diffusion et de son usage dans 25 académies.

■ Qualéduc Mobilités, une nouvelle étape

- Faire évoluer et enrichir la démarche Qualéduc dans le cadre d'un nouveau partenariat européen Erasmus+ action clé 1 (mobilités à des fins d'apprentissage).
- Observer les démarches qualités déployées par des pays européens innovants et précurseurs en matière d'organisation qualité, prioritairement dans l'enseignement professionnel : Allemagne, Autriche, Ecosse, Italie, Suède.

Le projet ERASMUS+

▪ **Portage par le CIEP – interface avec l'Agence nationale Erasmus+**

- Coordination globale du consortium
- Contractualisation avec les académies et suivi
- Portage financier et suivi budgétaire
- Rapports intermédiaire (mai 2018) et rapport final (fin projet août 2019)

▪ **Coordination générale DGESCO & DREIC**

- Bureau de la formation professionnelle initiale - DGESCO A2-2
- Département Europe, Russie, Caucase, pays d'Asie centrale et Turquie - DREIC B2

▪ **Comité de pilotage national**

- Inspection Générale
- CIEP
- Administration centrale : DGESCO A2-2, DREIC (B2 & DIVSS)
- Cinq académies organisatrices des mobilités
 - Besançon – Autriche
 - Créteil – Suède
 - Grenoble – Italie
 - Montpellier - Ecosse
 - Nancy-Metz – Allemagne

2 – Les démarches observées

■ des pratiques marquantes transférables

Trois tables rondes et ateliers permettent d'échanger sur les pratiques observées à l'étranger, d'en retenir des plus marquantes et de les traduire en plans d'actions à proposer aux établissements et académies, autour de trois thématiques :

- la co-construction d'une culture qualité,
- le parcours de l'élève,
- le lien école-entreprise.

Les rapports collectifs des mobilités et le recueil des fiches transférables élaborées par les équipes académiques sont accessibles par liens en partie 3 de ce diaporama.

Tables rondes & ateliers	La co-construction d'une culture Qualité	Le parcours de l'élève	Le lien école-entreprise
Modération tables rondes	Michèle DELOMEL - Créteil / Ecosse	Caroline DENOIX – Besançon / Autriche	Hervé ENGEAMME – Grenoble / Ecosse
Participants tables rondes	Virginie GRUSS – Besançon / Allemagne Myriam MAZOYER – Créteil / Autriche Félix SMEYERS – Dijon / Suède Corinne VERNEZOU – Toulouse / Italie	Sybil DAMPHOEFFER – Nancy-Metz / Allemagne Carine MALLET – Besançon / Autriche Christelle MULLER – Strasbourg / Suède Marc NERI – Lyon / Italie Virginie WAWRZYNIAK – Nancy-Metz / Ecosse	Maude CAUCHETEUX – Lille / Italie Pascal OYER – Amiens / Italie Stéphanie ROYER – Dijon / Italie Delphine SEGUIN – Besançon / Suède
Animation ateliers	Elisabeth JARDON – Créteil / Suède Anne-Marie MESSE – Nancy-Metz	Caroline DENOIX – Besançon / Autriche Serge ROSETTE – Montpellier / Ecosse	Sylvie ESTEVE – Grenoble / Suède-Italie Florence JOVIS – Grenoble / Italie

■ des pratiques marquantes transférables



La co-construction d'une culture qualité

La définition en amont d'une acception commune de ce que représente la qualité est fondamentale.

- **Qu'est-ce que la Culture ?**

« Ensemble des convictions, valeurs, attitudes, réflexes conditionnés et modèles de comportement partagés qui caractérisent les membres d'une communauté ou d'une organisation. »

- **Qu'est-ce que la Qualité ?**

La qualité est l'aptitude à répondre aux exigences des usagers ; celles-ci peuvent être explicites ou implicites. Cette notion n'est pas à mettre en lien avec le seul résultat des élèves. Les résultats aux examens ne sont que l'un des indicateurs.

■ des pratiques marquantes transférables

La co-construction d'une culture qualité en académie

- **Impulsion forte du recteur.** La mise en œuvre doit se faire tant sur le mode vertical qu'horizontal.
- **Un pilotage** qui définit de grandes orientations et qui prenne en compte la nécessaire formation de tous les acteurs (y compris les nombreux contractuels).
- Le **plan d'action** doit permettre à tous les usagers de comprendre que l'action va permettre le gain de temps et se faire au bénéfice des apprenants.
- Il s'agit de proposer aux chefs d'établissement un **outil académique** qui permette le croisement avec les divers outils de pilotage (contrat d'objectifs, projet d'établissement, certifications CMQ, etc.), pour créer du lien et donner du sens.
- Proposer une **plateforme numérique** comportant un répertoire d'indicateurs.

■ des pratiques marquantes transférables

La co-construction d'une culture qualité en établissement

- Inscription du développement de la culture qualité dans une vision à moyen et long terme, au sein du **projet d'établissement**.
- L'établissement lui-même a ses **propres références** issues par exemple de ses origines ; elles se traduisent dans son organisation, son projet d'établissement... De toute évidence, une démarche de développement de la culture qualité devrait s'appuyer sur l'identification des valeurs, normes, instances propres à chaque établissement.
- Les notions de **partage** et de **communauté** invitent à inclure l'ensemble des professionnels dans ces démarches, ainsi que les élèves et leur famille, les associations, entreprises, etc.

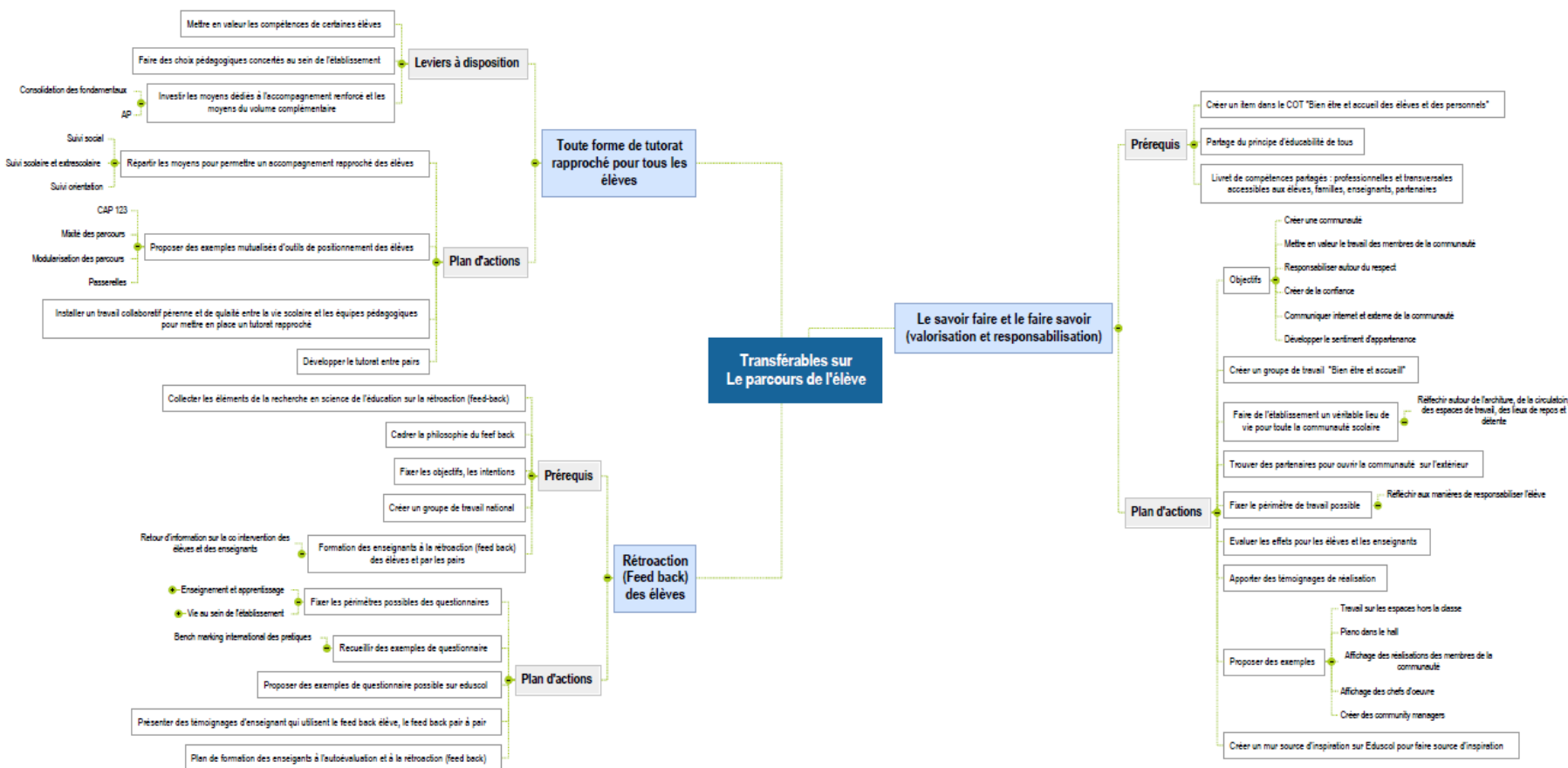
■ des pratiques marquantes transférables

La co-construction d'une culture qualité en établissement

- Instituer la **rétroaction** de tous les acteurs, y compris les élèves.
- Rendre nécessaire le processus d'amélioration continue, notamment par un travail **préparatoire à une certification ou une labellisation**.
- Développer le **sentiment d'appartenance**.
- Entrer dans le processus d'amélioration continue par les **thématiques déjà en réflexion et qui rassemblent** (parcours de l'élève, climat scolaire, lutte contre le décrochage, etc.).

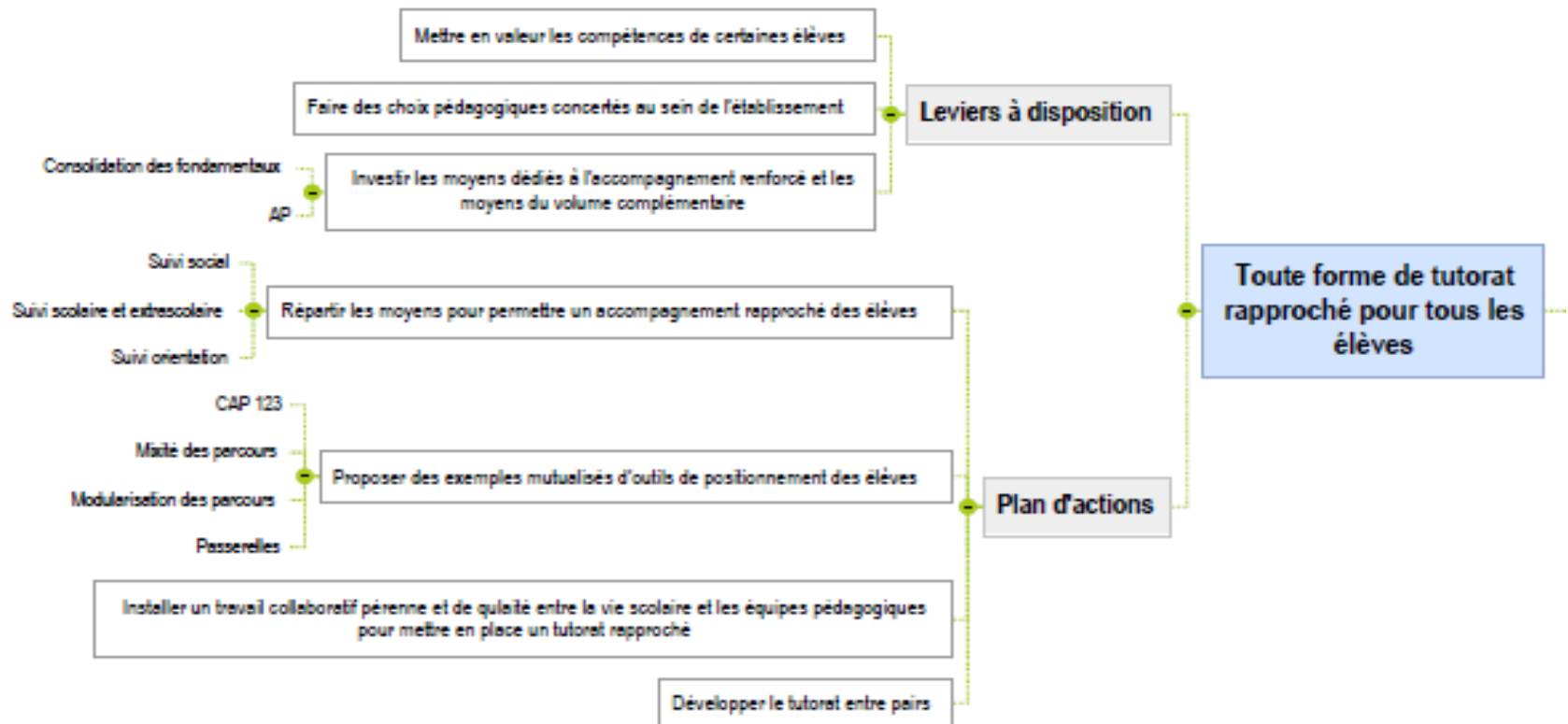
■ des pratiques marquantes transférables

Le parcours de l'élève



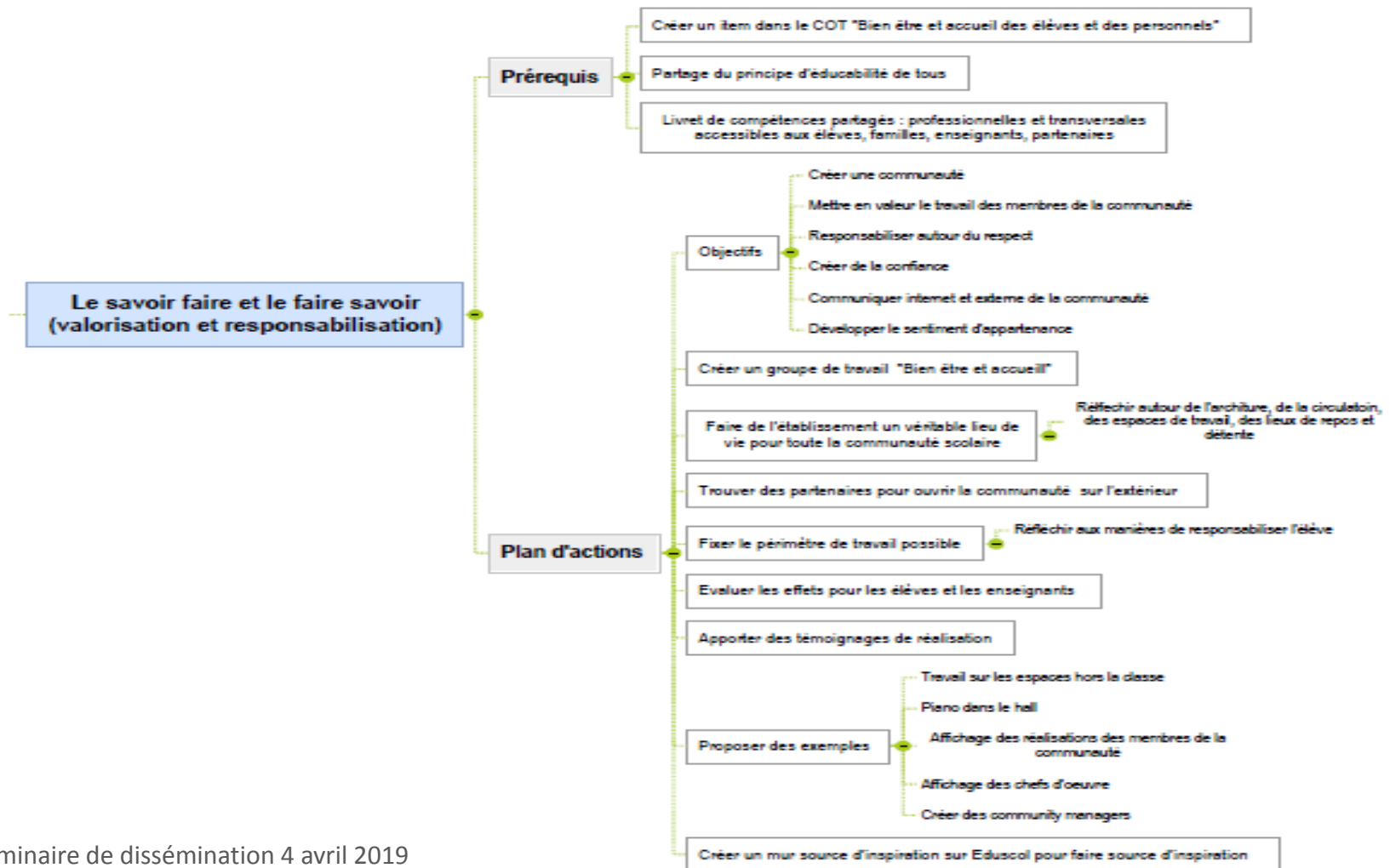
■ des pratiques marquantes transférables

Le parcours de l'élève



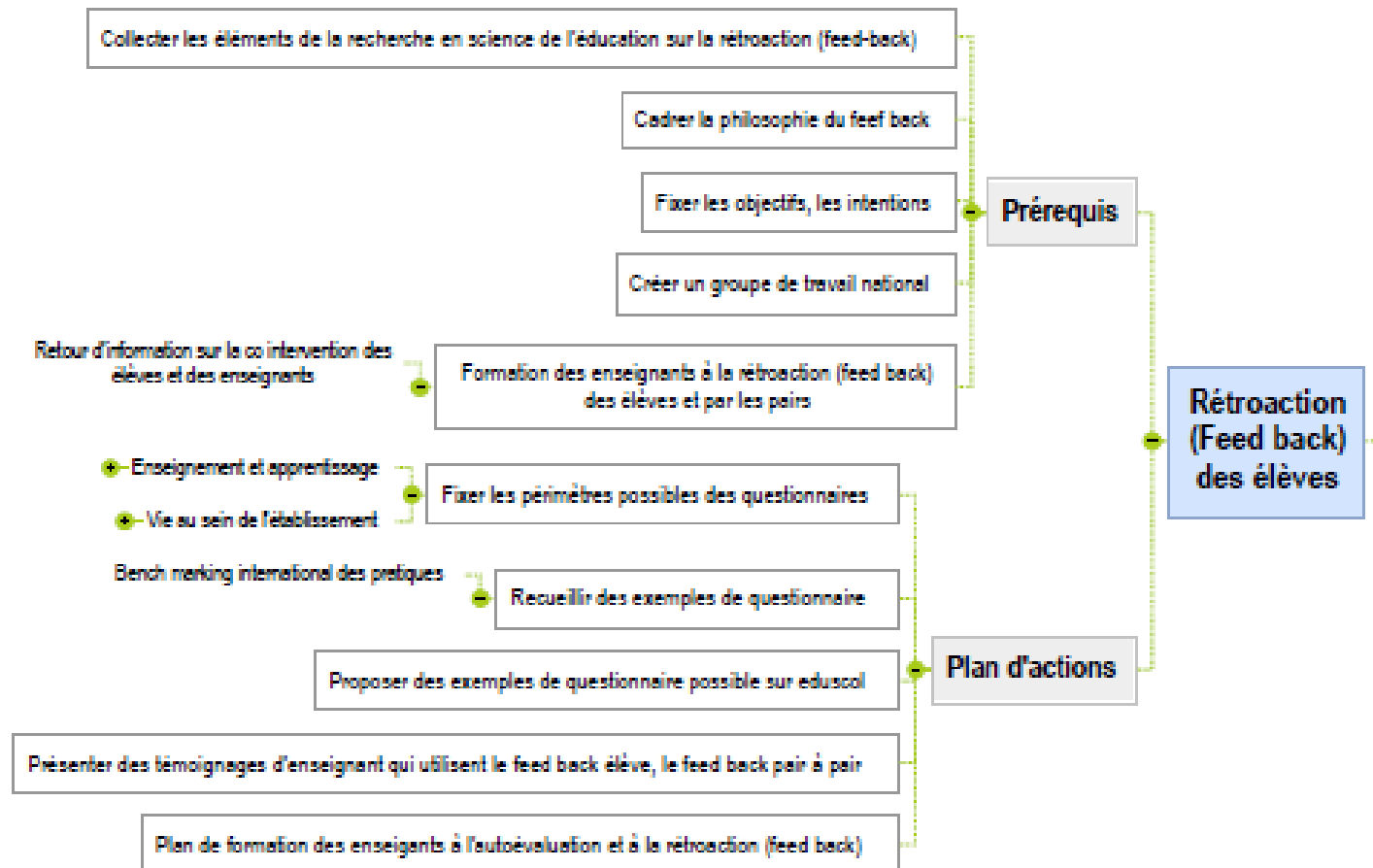
■ des pratiques marquantes transférables

Le parcours de l'élève



■ des pratiques marquantes transférables

Le parcours de l'élève



■ des pratiques marquantes transférables

Le lien école entreprise

Action principale choisie par le groupe :

Améliorer la prise en charge des jeunes en entreprise



■ **des pratiques marquantes transférables**

Le lien école entreprise

Améliorer la prise en charge des jeunes en entreprise

■ Les leviers

Faire en sorte que tout ne repose pas sur un nombre restreint d'individus dans les EPLE mais que cela devienne une culture d'établissement comme cela a été observé en Suède, en Ecosse, en Allemagne, en Italie et en Autriche.

 Mobiliser davantage les moyens réglementaires méconnus ou partiellement appliqués :

- Les CLEE,
- Les pôles de stage,
- Les missions écoles entreprises
- Les réseaux d'établissements,
- Les campus,
- Les labels
- Etc.

■ Prise en compte des spécificités territoriales du monde économique

- Visites des enseignants en amont des PFMP/stages
- Planification concertée des PFMP

■ **des pratiques marquantes transférables**

Le lien école entreprise

Améliorer la prise en charge des jeunes en entreprise

■ La formation des enseignants

- au lien Ecole Entreprise ;
- à la modularisation des enseignements ;
- à l'individualisation des parcours de formation : l'expertise
- des UFA, unité de formation par apprentissage, mériterait d'être écrite pour pouvoir essaimer ;
- à la relation école entreprise telle qu'elle est pratiquée à l'étranger (Erasmus+).

■ La formation des tuteurs en entreprise

- Elaboration de documents décrivant les compétences à acquérir et les différents niveaux de maîtrise ;
- Proposition d'une certification pour valoriser les tuteurs en entreprise (cf. référentiel élaboré dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

2 – Les démarches observées

■ des points d'attention pour l'avenir

Éléments de synthèse

Hubert SCHMIDT - IGAENR

■ des points d'attention pour l'avenir

■ La définition de la notion de qualité est incontournable

Un établissement ne peut considérer que sa seule ligne directrice en termes de qualité soit par exemple le taux de réussite au Bac. Il y a un travail à faire quant à la notion même de qualité, en lien avec le pilotage général de l'établissement. Une démarche qualité doit s'intéresser à la réussite de tous les élèves et ne pas se limiter à la réalisation de taux attendus au niveau national.

■ Qualéduc au service de la certification / labellisation

La démarche Qualéduc doit être l'outil pour construire la démarche qualité qui va s'avérer indispensable dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle et de l'apprentissage.

- Dans le cadre de la certification des établissements et la rénovation du label EDUFORM, l'un doit obligatoirement servir à l'autre.
- Les établissements qui vont être concernés par la certification ne pourront pas faire l'économie de la réflexion sur la démarche qualité.
- Action indispensable des recteurs pour s'emparer de cette problématique et la porter dans les académies.

■ des points d'attention pour l'avenir

■ L'implication de tous les acteurs et à tous les niveaux

- Formation des enseignants (avec la démarche qualité, on sort du concept de l'autonomie du maître dans sa classe) et surtout formation des chefs d'établissements qui doivent être les pilotes de la démarche.
- La démarche qualité ne s'improvise pas car il est nécessaire d'avoir la capacité de fédérer autour de la démarche l'ensemble ou la très grande majorité des acteurs.
- Il est nécessaire de sensibiliser et d'associer l'ensemble des acteurs : l'équipe de direction dans son ensemble, l'équipe enseignante, mais également les parents d'élèves, et les élèves eux-mêmes. à ce projet-là.
- La démarche qualité est l'affaire du projet d'établissement qui est l'outil de pilotage de l'établissement.

■ L'association de la recherche dans les démarches qualité

- Impulser au niveau national l'implication de la recherche pour favoriser la relation des académies avec les universités.
- Sensibiliser les présidents d'université sur l'importance de développer des axes de recherche, de recherche-action sur cette thématique de la qualité en établissement.
- Associer des universitaires intéressés à une réflexion sur la démarche qualité au niveau d'un établissement ou d'une académie est un pari gagnant.

3 - Les expérimentations et outils

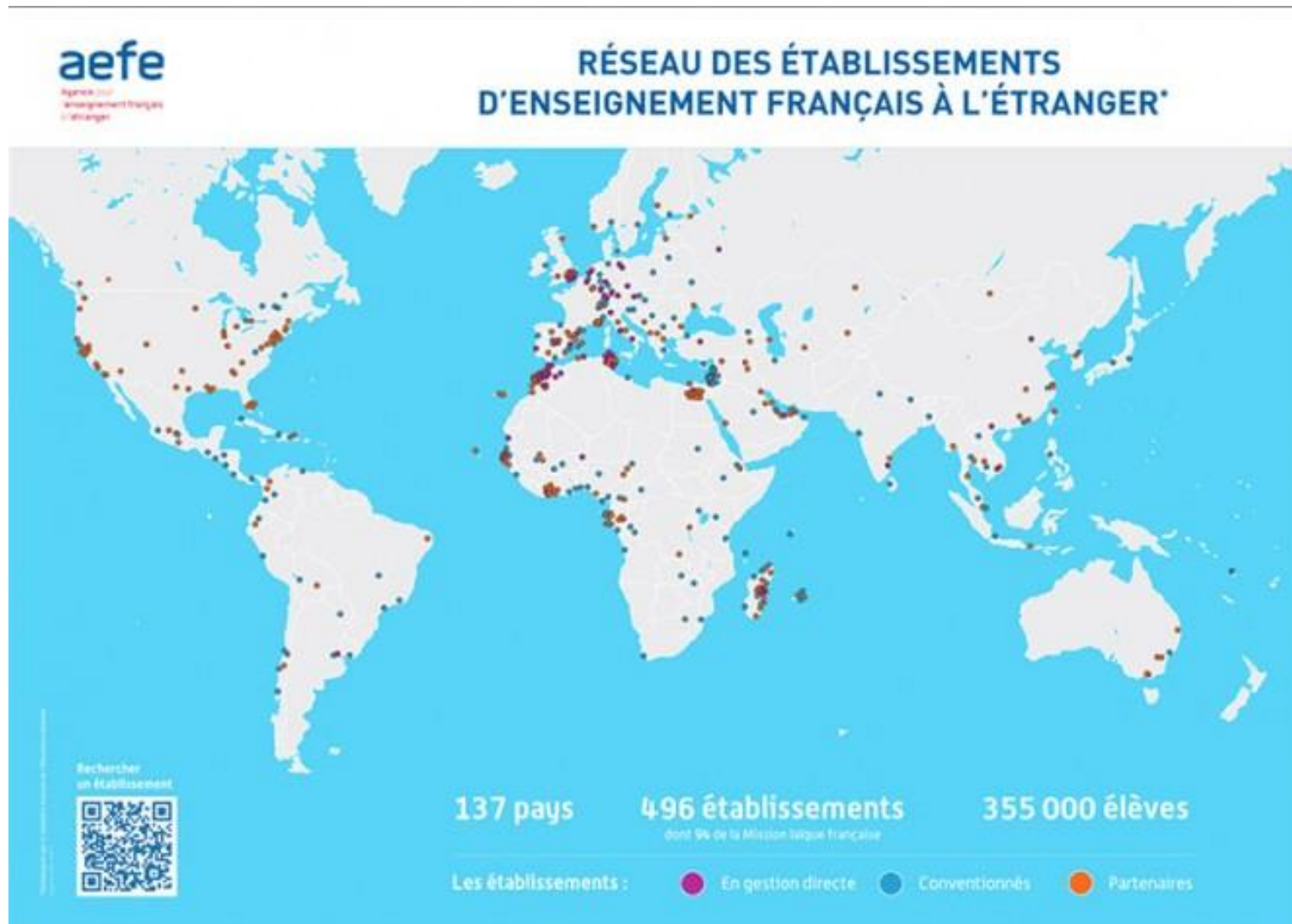
■ l'engagement du réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFE) dans la démarche Qualéduc

Expérimentation dans des établissements de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et de la Mission laïque française (Mlf)

Annick BONNET - Adjointe à la cheffe du département internationalisation et valorisation du système scolaire DREIC-DIVSS

Dominique COLLADO – Chargée de mission Mlf

■ Etablissements d'enseignement français à l'étranger homologués par le MENJ



■ Pourquoi mettre en place et adapter la démarche Qualéduc dans le réseau de l'EFE ?

- **Objectifs du MENJ qui homologue les établissements d'enseignement français à l'étranger**
 - Créer des outils pour les accompagner dans une démarche d'assurance qualité en s'appuyant sur une démarche et un guide mis en œuvre dans les académies.
 - Permettre aux établissements de préparer leur démarche de renouvellement d'homologation en distinguant la démarche d'autoévaluation interne à l'établissement de la procédure de renouvellement, évaluation externe de l'établissement.
- **Expérimentation : panel et périmètre**
 - Un panel d'établissements volontaires représentant tous les statuts d'établissements (établissements en gestion directe par l'AEFE, conventionné avec l'AEFE ou partenaire, en gestion ou en partenariat avec la Mission laïque française).
 - Mise en œuvre dans le premier et le second degré.
 - **Expérimentation progressive pour l'année 2018-19 autour de 4 thématiques :**
 - 1^{ère} phase : adaptation de deux fiches existantes : **évaluation** des élèves et **communication externe**
 - 2^e phase : création d'une nouvelle fiche dédiée à la **politique linguistique** de l'établissement et d'une fiche fortement contextualisée sur la **formation des personnels**
- **Bilan et poursuite**
 - **Eté 2019** : évaluation de la première année et adaptation des fiches en fonction des retours des établissements.
 - **Année scolaire 2019-20** : rédaction et test de nouvelles fiches en vue de l'élaboration d'un guide Qualéduc dédié à l'EFE.

■ ■ Etablissements participants

Nom de l'établissement	Pays	Ville
lycée Français Mlf Bahreïn	Bahreïn	Muharraq
Lycée français international Charles de Gaulle	Chine	Pékin
Lycée français international Georges Pompidou	Emirats arabes unis	Dubaï-Charjah
Dallas International School	Etats-Unis	Dallas
Lycée français Gustave Eiffel	Hongrie	Budapest
Ecole française de Florence – Mlf Lycée Victor Hugo	Italie	Florence
Lycée français Léon l'Africain	Maroc	Casablanca
lycée la Bourdonnais	Maurice (Ile)	Curepipe
Lycée français Théodore Monod	Mauritanie	Nouakchott
Section française du lycée franco-mexicain	Mexique	Mexico
Lycée français de Guadalajara	Mexique	Guadalajara
Lycée Louis Pasteur	Nigéria	Lagos
Institut Sainte Jeanne-d'Arc	Sénégal	Dakar
Lycée français international	Thaïlande	Bangkok

Un exemple de fiche Qualéduc EFE

Plan-Planifier

Contexte, stratégie, sens, objectifs

- Quelle est la politique linguistique de l'établissement?
- A quelle analyse de la situation linguistique du pays-hôte, des spécificités de l'établissement dans son contexte, des profils (notamment linguistique) et attentes des familles répond-elle?
- Par quelle offre d'enseignement, quelle organisation pédagogique et quelles modalités d'enseignement se traduit-elle?
- Dans quelle mesure s'insère-t-elle dans la politique poursuivie par le poste diplomatique?

Do-Mettre en œuvre

Acteurs--Actions--Moyens--Temps

Définir et piloter la politique linguistique de l'établissement

- L'établissement a-t-il connaissance de l'offre et de la demande locales d'enseignement à caractère international? Cherche-t-il à identifier les attentes des familles plus particulièrement vis-à-vis de l'enseignement français homologué?
- L'établissement dispose-t-il d'outils (enquêtes etc.) lui permettant d'établir le profil linguistique des élèves (langues présentes dans leur répertoire personnel/dans leur entourage, acquis et besoins), leur parcours scolaire antérieur et postérieur (poursuite d'études)? Le cas échéant, qui dans l'établissement en a la charge? Comment les résultats sont-ils exploités pour déterminer l'organisation pédagogique?
- En fonction de quels objectifs, de quelles analyses et de quelles contraintes sont conçus les parcours linguistiques proposés par l'établissement: place du français, de la langue nationale et des autres langues vivantes, choix de dispositifs, niveau d'introduction dans la scolarité, dispositifs d'intégration linguistique, nombre, cohérence et articulation des parcours, liens de continuité entre le 1^{er} et le 2nd degrés?
- Quels documents formalisent la politique linguistique de l'établissement? Qui participe à son élaboration, à son suivi et à son évaluation?
- Comment est évaluée la politique linguistique de l'établissement?

Réfléchir sur les modalités d'enseignement et les pratiques pédagogiques

- Comment la réflexion sur les modalités d'enseignement et les pratiques pédagogiques est-elle conduite dans l'établissement? Dans quelle mesure reflète-t-elle l'appropriation par les équipes pédagogiques des données et ambitions de la politique linguistique de l'établissement?
- Quelles sont les actions déployées pour favoriser cette réflexion (réunions de concertation, sollicitation du conseil pédagogique, sensibilisation à l'impact des pratiques pédagogiques sur la réussite et la motivation des élèves...)?
- Comment sont organisés les enseignements (co-intervention, enseignement alignement horaire, groupes de compétences, place dans l'emploi du temps)? Selon quelles analyses/contraintes/objectifs?
- Comment le travail en équipe est-il organisé entre enseignants de langues vivantes, entre enseignants de langues vivantes et d'autres disciplines, entre enseignants titulaires de l'éducation nationale et recrutés locaux, entre enseignants de la langue du pays-hôte, lorsque cette langue est majoritairement parlée par les élèves, et enseignants de français, entre enseignants des 1^{er} et 2nd degrés?
- Comment les élèves sont-ils évalués au long de leur scolarité? Disposent-ils d'un portfolio qui leur permette de suivre leur parcours en langues?
- Comment les corps d'inspection sont-ils sollicités sur les questions liées aux modalités d'apprentissage et de transmission aux élèves?

Ressources humaines et moyens d'accompagnement

- Quels sont les moyens consacrés à la mise en œuvre de la politique linguistique de l'établissement? Selon quelles modalités?
- Quel est le profil des enseignants? Quelle est leur formation initiale (diplômes, expérience à l'étranger)? Maîtrisent-ils tous le français?
- Existe-il des contraintes particulières sur la qualification des enseignants dispensant les enseignements du pays d'accueil?
- Les enseignants sont-ils encouragés à s'inscrire dans des formations de zone (formation aux programmes français, à la didactique, au CECRL, à l'évaluation)? A participer à des groupes d'analyse réflexive ou d'analyse de pratiques?
- Les personnels non-enseignants sont-ils encouragés à développer leur maîtrise de la langue française?
- Existe-t-il un ou des référents/coordonnateurs de langues/par langues/interlangues interdégrés? Les enseignants ont-ils des lettres de mission?
- De quelles ressources documentaires et de quels équipements (école/l'établissement dispose-t-il pour l'enseignement des langues? (équipement, abonnements, ressources en langues logicielles, équipement numérique, place des langues marmothèque, BCD, CDI)?)

Communication et valorisation

- Comment l'établissement communique-t-il sur sa politique des langues? En quelle(s) langue(s)?
- L'établissement dispose-t-il de certificats/labels reconnaissant la qualité de son enseignement des langues?
- Quelle est la politique d'ouverture de l'établissement sur son environnement, sur le réseau d'enseignement homologué, à l'international (voir fiche 12. Qualéduc Ouverture européenne et internationale)? Quels partenariats scolaires/éducatifs/culturels/linguistiques a-t-il noués?
- L'établissement conduit-il des actions de nature péri-ou extra-scolaire propres à assurer son rayonnement et à favoriser sa politique linguistique?

Check-Evaluer

Exemples d'indicateurs de suivi

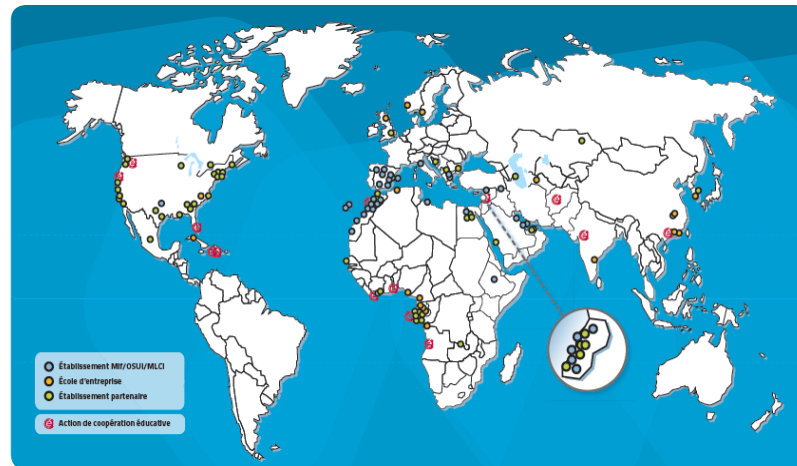
- Projet d'établissement
- Communication interne et externe de l'établissement
- Enquête linguistique d'entrée en cursus homologué
- Tableau de bord indiquant le nombre d'heures dans chaque langue vivante en distinguant l'enseignement de LVE de l'enseignement en langues EMILE/DNL
- Documents permettant de suivre le parcours de l'élève
- Nombre d'enseignants titulaires EN et non-titulaires dans les enseignements en français et dans les autres langues vivantes, ainsi qu'en EMILE/DNL
- Proportion de professeurs participant à des groupes de réflexion pédagogique/à des formations de zone
- Analyse des contenus des ordres du jour des réunions du conseil pédagogique
- Certifications proposées, niveaux, cibles, taux de réussite
- Fonds documentaire en langues française et autres
- Nombre de partenariats

■ Quelle plus-value pour les acteurs de l'EFE ?

Retour d'expérience au sein des établissements de la Mlf

- La démarche d'autoévaluation, dans un contexte concurrentiel fort, est essentielle pour les établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger.
- L'outil Qualéduc permet de poser les bases d'une réflexion sur le projet d'établissement en associant toute la communauté éducative.
- Les fiches proposées sont ainsi un point de départ qu'il convient d'adapter ensuite aux problématiques et contextes particuliers de chaque établissement, notamment sur les questions de politique des langues, de ressources humaines et de communication.

Le réseau Mlf



🔗 Pour en savoir plus sur l'EFE <https://www.aefe.fr/>

<http://www.mlfmonde.org/>

3 - Les expérimentations et outils

■ **les outils disponibles pour accompagner les académies et les établissements et autres documents annexes**

Comité de pilotage Qualéduc Mobilités

■ Outils disponibles et documents annexes

Liens via clic droit « Ouvrir le lien hypertexte »

■ Les rapports collectifs des mobilités

Éléments de contexte sur le système éducatif, l'enseignement professionnel et les démarches qualité dans les cinq pays visités – Rapports d'étonnement – Fiches transférables

[Allemagne](#) - [Autriche](#) – [Ecosse](#) – [Italie](#) - [Suède](#)

■ Le recueil des transférables « Autoévaluer pour agir »

44 fiches sous le format des fiches Qualéduc élaborées par les équipes académiques ayant réalisé les mobilités, réparties selon les trois thématiques reprises lors du séminaire : La co-construction d'une démarche qualité, le parcours de l'élève, le lien école-entreprise

[Recueil des Transférables Mobilités - Mars 2019](#)

■ La documentation sur Erasmus+ et les mobilités internationale et européenne

- Vidéo « Mobilités internationale et européenne » : conseils pratiques pour des projets d'ouverture européenne et internationale réussie. Captation de la présentation par Marena Turin-Bartier, IEN, Emmanuel Franc, DAREIC adjoint, académie d'Amiens & Gabriel Moreau, Agence nationale Erasmus+. Séminaire sur la transformation de la voie professionnelle des 23&24 janvier 2019 accessible sur le Parcours m@gistère :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

- « Le programme Erasmus+. [Guide à l'intention des inspecteurs](#) » - octobre 2018

http://www.agenceerasmus.fr/docs/2709_livret_inspecteurs_final.pdf

- « Comment développer l'ouverture européenne et internationale de son [établissement scolaire](#) ? » - septembre 2017 <http://www.agence-erasmus.fr/publications.php>

■ Le schéma « Les 6 forces du VET autrichien »

[Schéma illustrant les apports d'ARQA-VET](#), instance nationale pour la qualité de l'enseignement professionnel fourni par l'équipe mobilités en Autriche lors du séminaire du 4 avril 2019.

▪ Qualéduc

- Page EDUSCOL <http://eduscol.education.fr/pid25568/quaeduc.html>
- Site collaboratif sur Pleiade <https://www.pleiade.education.fr>
- QUALEDUC sur Twitter <https://twitter.com/quaeduc>

▪ Transformation de la voie professionnelle

<http://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

▪ Ressources documentaires autres

- Plate-forme EPALE, thématique qualité <https://ec.europa.eu/epale/fr/themes/quality#qualit>
- Site Refernet/Centre-inffo : <https://refernet.centre-inffo.fr/>

***Le séminaire de dissémination a réuni le Jeudi 4 avril 2019, à l'ESPE de Paris :
63 participants provenant de 22 académies
71 participants en comptant les intervenants de l'administration centrale &
organisateurs.***

***Sur les 8 académies (métropole) qui n'ont pas participé au projet Qualéduc
Mobilités, 5 académies ont été représentées au séminaire.***

Conception diaporama : Martine MAUREL (DGESCO A2-2) & Manon HÜBSCHER (DREIC B2)

Montage des photos mobilités diffusé lors du séminaire réalisé par Alissonne FRANDEMICHE (Rectorat de Besançon) – disponible sur demande bureau DGESCO A2-2.



Séminaire de dissémination 4 avril 2019

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Merci

Tack

**Thank you
Tapadh leibh**

Danke

Grazie !

Berlin Capitale d'État

Frontière internationale

Pays membre de
l'Union européenne

★ Pays candidat à l'adhésion

Océan
Atlantique

- 1 SLOVÉNIE
- 2 CROATIE
- 3 BOSNIE-HERZÉGOVINE
- 4 MACÉDOINE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



ERASMUS +



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE